
PROJET PEDAGOGIQUE

**Institut de Formation
Ambulancier**

2024

GIPES D'AVIGNON

Sommaire

Sommaire.....	2
Présentation IFA Avignon	4
Missions	4
Caractéristiques	4
Juridiques	4
Géographique.....	4
Organigramme	4
Partenaires.....	5
Elèves.....	5
Cadre législatif et réglementaire	6
Projet de formation.....	10
Objectif global.....	10
Principes pédagogiques	10
Outils pédagogiques	11
Nos attentes des élèves.....	11
Les dispositifs de formation.....	11
Alternance stages / institut.....	11
Projet programmatique	11
ANNEXES.....	12
ANNEXE 1 : Organigramme GIPES.....	13
ANNEXE 2 Référentiel d'activité de l'ambulancier	14
ANNEXE 3 Référentiel de compétences de l'ambulancier	16
ANNEXE 4 Référentiel de formation de l'ambulancier DE	23
ANNEXE 5 Alternance stage /institut	26
ANNEXE 6 projet programmatique	28

BLOC 1 MODULE 1	28
BLOC 1 MODULE 2	30
BLOC 1 MODULE 3	32
BLOC 2 MODULE 4	33
BLOC 2 MODULE 5	35
BLOC 3 MODULE 6	37
BLOC 3 MODULE 7	38
BLOC 4 MODULE 8	39
BLOC 5 MODULE 9	41
BLOC 5 MODULE 10	42

Présentation IFA Avignon

Missions

L'institut permet l'acquisition des compétences professionnelles de l'ambulancier en organisant :

- Des formations DEA en cursus complet ou partiel (revalidant, alternants, parcours allégés en fonction des diplômes antérieurs...)
- Des formations d'auxiliaire ambulancier

Caractéristiques

Juridiques

L'institut est placé sous la responsabilité d'un groupement d'intérêt public (GIPES d'Avignon Pays du Vaucluse).

L'autorité administrative est exercée par le directeur du GIP.

Géographique

Les formations sont dispensées dans le pôle de formation ERFPP GIPES Avignon Pays de Vaucluse situé au 740 chemin des Ménajariès à Avignon.

Organigramme

CF annexe 1

Partenaires

Ils représentent toutes les personnes et les institutions intervenant directement, soit dans la gestion, l'enseignement à l'institut, l'accueil et l'encadrement en stage.

Les tutelles :

- ✓ ARS, DREETS chargées du contrôle, de l'organisation des épreuves de sélection, de délivrance du diplôme d'état d'ambulancier.
- ✓ Le conseil régional de la région Sud pour l'attribution de subventions, agréments, quotas.

Les professionnels :

- ✓ De santé en exercice (Ambulanciers, urgentistes, chefs d'entreprise de transport sanitaire ...)
- ✓ Formateurs permanents, ou des personnels administratifs et logistique du GIPES,
- ✓ Hors domaine médical mais en lien avec le métier d'ambulancier (moniteur auto-école, mécanicien ...)

Les Associations, organismes :

- ✓ ATSU 84
- ✓ SAMU 84

Les établissements de santé :

- ✓ CH Avignon, Montfavet, Orange, Carpentras, Apt
- ✓ SSR Korian, Entreprises de Transport Sanitaire

Elèves

La capacité d'accueil est de :

- ✓ 80 élèves DEA par an (2 sessions de 40) en cursus complet ou partiel, auxquels s'ajoutent les revalidant.
- ✓ 48 élèves auxiliaires ambulanciers par an (2 sessions de 24 ; 70h de formation +21 h AFGSU)

Cadre législatif et réglementaire

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

Article 1 -

Le diplôme d'Etat d'ambulancier atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer le métier d'ambulancier. Les missions et activités de l'ambulancier sont définies dans le référentiel d'activités (Annexe 2).

Le diplôme d'Etat d'ambulancier atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de compétences (annexe 3).

Le diplôme d'état est délivré par le préfet de région aux personnes ayant suivi, la totalité de la formation et validé les cinq blocs de compétences requis, ainsi qu'aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience en vue de l'obtention de la certification.

Article 2 -

L'auxiliaire ambulancier est habilité à assurer la conduite du véhicule sanitaire léger et de l'ambulance. Il peut également être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance.

Le professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier doit **disposer :**
(...)- d'une attestation de formation de 70 heures avec évaluation des compétences acquises. Cette formation porte sur l'hygiène, les principes et valeurs professionnelles, la démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients, les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages, et les règles du transport sanitaire.

(...). Lorsque le directeur de l'institut de formation constate, en accord avec l'équipe pédagogique ayant réalisé la formation de 70 heures, que les compétences acquises ne permettent pas d'exercer en tant qu'auxiliaire ambulancier, l'attestation de formation n'est pas délivrée.

Article 17 -

D'une durée totale de 801 heures, la formation est organisée conformément au référentiel de formation (annexe 4) (...)

(...) La formation théorique et pratique est d'une durée totale de 556 heures. La formation en milieu professionnel comprend 245 heures correspondant à un total de sept semaines de 35 heures (...).

Article 18 -

La formation théorique et pratique comprend dix modules et un suivi pédagogique individualisé des apprenants. (...).

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70% de la durée totale de la formation théorique, après avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut (...)

Il est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences. (...)

Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. L'inter professionnalité est recherchée.

Article 19 -

La formation en milieu professionnel comprend trois types de stage à réaliser en milieu professionnel.

Elle est réalisée dans le secteur sanitaire et social, en établissement de santé ou médicosocial et en entreprise de transport sanitaire.

Les lieux de stages et les volumes horaires sont décrits dans le référentiel de formation (annexe 4) (...).

(...) Les terrains de stage en établissement de santé ou médico-social et en entreprise de transport sanitaire sont agréés par le directeur de l'institut.

(...) Au cours de sa formation en milieu professionnel, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le weekend.

Deux types stages de deux semaines chacun et un type de stage de trois semaines visent à explorer les quatre missions suivantes de l'ambulancier :

- 1o Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions ;

-
- 2o Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence ;
 - 3o Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention ;
 - 4o Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité/gestion des risques.

Le stage de deux semaines en entreprise de transport sanitaire permet également d'explorer la mission de l'ambulancier relative au transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière.

Le stage de trois semaines peut s'organiser, en fonction de l'expérience professionnelle antérieure de l'élève et du projet pédagogique de l'institut :

- 1o En structure de soins de courte durée pour enfant et/ou adulte ;
- 2o En structure de soins de longue durée, de suite et de réadaptation ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
- 3o En psychiatrie et santé mentale pour enfant et/ou adulte.

Article 20 -

Un portfolio (...) permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences. (...)

Article 21 -

La participation de l'élève aux enseignements et aux stages est obligatoire durant toute la formation. (...)

Article 22 -

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation (annexe 4) (...).

L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à l'évaluation théorique de chaque bloc de compétences.

Cette évaluation permet d'attester de l'acquisition et de la mobilisation des contenus correspondant à chaque module de formation.

En fonction des blocs de compétence concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences (...).

Article 23 -

En cas de non validation d'un bloc de compétences à l'issue d'une session initiale d'évaluation, théorique ou en milieu professionnel, l'élève peut se présenter à une session de rattrapage (...)

Article 24 -

Les dossiers des élèves ayant réalisé la totalité de la formation (...) sont présentés au jury de certification.

Le diplôme d'Etat d'ambulancier s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel (...).

Article 25 -

Lorsque l'élève n'a pas validé un ou plusieurs blocs de compétences à l'issue de la session de rattrapage, il est autorisé à se réinscrire une deuxième fois pour suivre les enseignements des blocs de compétences non validés et, dans le cas de compétences non validées en stage, pour réaliser un stage de 70 heures minimum (...).

Article 27 -

Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'ambulancier les élèves, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ayant validé l'ensemble des compétences requises pour l'obtention de la certification. (...)

Projet de formation

Le projet pédagogique de l'IFA est fondé sur des valeurs de « prendre soin », de respect, de solidarité et d'échange.

Il vise à former des ambulanciers compétents, polyvalents, responsables et autonomes.

Objectif global

Il s'agit :

- De garantir à l'élève un apprentissage progressif (*observer, comprendre, réfléchir, soigner / transporter*) des activités professionnelles au travers d'activités et d'expériences en situations apprenantes, multiples et diversifiées.
- De développer des capacités d'adaptation et d'automatisation en adéquation avec la diversité des lieux d'exercices, des missions confiées et l'évolution des besoins en santé

Principes pédagogiques

- ✓ Engager une réflexion sur le projet professionnel en fonction des aspirations de l'élève et du projet pédagogique de l'institut
- ✓ Développer une cohérence entre les objectifs de certification et les fondements pédagogiques, les pratiques professionnelles (acquisition des 5 blocs de compétences mais aussi développement d'une identité professionnelle)
- ✓ Assurer un suivi pédagogique basé sur l'accompagnement individuel et le développement personnel de l'élève.
- ✓ Utiliser des situations professionnelles les plus représentatives et apprenantes pour expérimenter et se questionner, collecter des savoirs puis les mettre en application dans le même cadre.

Outils pédagogiques

- ✓ Portfolio
- ✓ Suivi pédagogique individualisé (2 RDV minimum par élève en cours de session)
- ✓ Plateforme numérique, logiciels et applications dédiés
- ✓ Mise en situations « emblématiques » lors de séance de simulation
- ✓ Matériels de simulation
- ✓ Activités ludiques et originales
- ✓ Vidéo, analyse de pratiques

Nos attentes des élèves

- ✓ Assidus, responsables, respectueux
- ✓ Acteurs de leur formation (implication, intérêt, curiosité, investissement, travail, questionnement professionnel)
- ✓ Observateurs, réflexifs, autonomes

Les dispositifs de formation

Alternance stages / institut

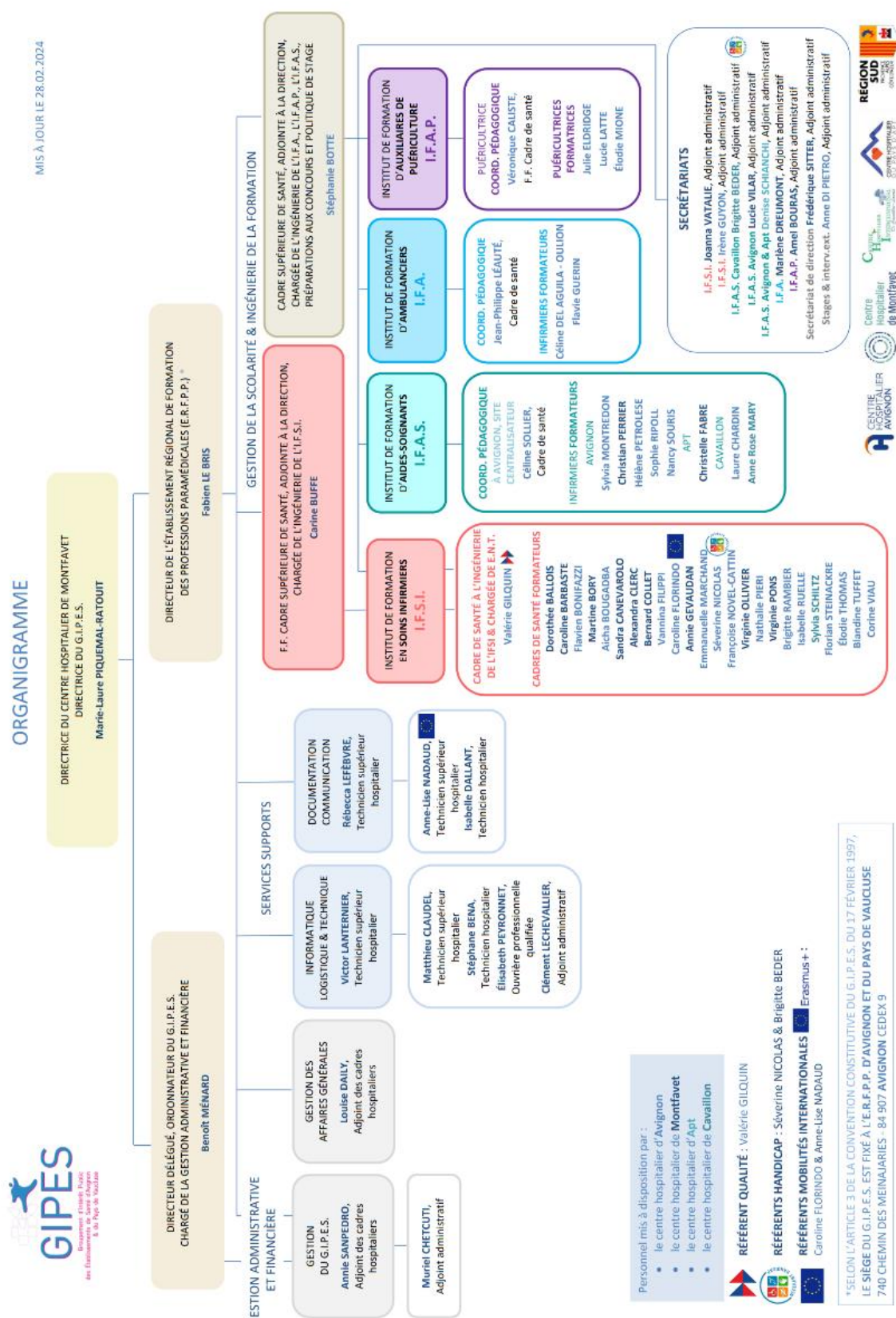
Cf annexe 5

Projet programmatique

Cf annexe 6

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme GIPES



ANNEXE 2 Référentiel d'activité de l'ambulancier

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

I. – La définition du métier d'ambulancier

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire.

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations.

En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.

Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).

II. – Domaines d'activités

1. *Prise en soin d'un patient à tout âge de la vie dans une situation singulière et dans le cadre d'un transport sanitaire sécurisé*

Recueil d'informations auprès du patient, de son entourage ou d'autres professionnels de santé permettant d'adapter la prise en soin et le transport sanitaire du patient.

Identification des situations à risque pour le patient et les coéquipiers.

Mise en œuvre de mesures de prévention des risques (permettant de garantir la sécurité du patient, de ses coéquipiers et de tiers).

Mise en œuvre des activités d'installation, de mobilisation, d'immobilisation et de conditionnement du patient.

Aménagement de l'environnement pour la sécurité et le confort physique et psychique du patient.

Réalisation de gestes et de soins d'hygiène ou de confort adaptés au patient, dans son domaine d'intervention.

2. *Réalisation d'un recueil de données cliniques du patient, mise en œuvre de soins notamment ceux relevant de l'urgence et transmission des données*

Recueil de données et de paramètres cliniques dans son domaine d'intervention.

Etablissement et transmission d'un bilan de situation du patient.

Surveillance de l'état clinique du patient tout au long de sa prise en soin et de son transport, dans son domaine d'intervention.

Identification de tout changement dans la situation du patient et alerte.

Réalisation de premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence, requis par l'état du patient, dans son domaine d'intervention et sur prescription du médecin régulateur.

3. *Contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre*

Préparation du véhicule et des installations afin de prévenir les risques de contamination, de chute, de blessure, d'infection.

Contrôle de l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient.

Réalisation des vérifications de base du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.

4. *Transport sanitaire du patient*

Vérification et choix des itinéraires adaptés à la pathologie du patient, au degré d'urgence et aux conditions de circulation.

Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en sécurité en adéquation avec l'état clinique du patient.

5. *Contrôle et entretien des matériels, équipements et installations du véhicule*

Vérification de la conformité et du bon fonctionnement des équipements, appareils, matériels, installations et fixations.

Vérification de l'approvisionnement et de la conformité des consommables.

Identification, signalement et traitement des anomalies et dysfonctionnements dans son domaine d'intervention.

Nettoyage, bionettoyage, désinfection et décontamination si nécessaire, des équipements, appareils, matériels et installations du véhicule.

*6. Traçabilité des informations liées au patient transporté
et renseignement du dossier de prestation ambulancière*

Recherche, traitement et transmission d'informations pertinentes afin de contribuer à la gestion administrative des dossiers par l'entité employeur.

Rédaction de documents administratifs et techniques relatifs à son domaine d'activité (fiches bilan, rapports d'intervention).

Traçabilité des informations et événements survenus lors du transport.

*7. Travail en équipe, traçabilité et transmission de savoir-faire
issus de sa pratique professionnelle*

Supervision, organisation et planification des activités au sein d'un équipage, hors équipage SMUR.

Transmission d'informations et de directives à ses coéquipiers.

Echange avec ses coéquipiers lors de réunions.

Transmission de savoir-faire à des apprenants et à ses coéquipiers.

Vérification du respect des règles de sécurité individuelles et collectives et des règles élémentaires (hygiène, tenue professionnelle, comportement...).

Mise en œuvre d'actions d'amélioration continue.

ANNEXE 3 Référentiel de compétences de l'ambulancier

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient
Bloc 2. – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient
Bloc 4. – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité
Bloc 5. – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage

- 1 Ecouter le patient, la personne de confiance identifiée et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale, sans porter de jugement de valeur ;
- 2 S'exprimer et échanger en adaptant sa communication à des publics diversifiés, dans le respect des personnes et des règles de confidentialité ;
- 3 Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse du patient et de son entourage afin de créer une relation de confiance ;
- 4 Prendre en compte dans l'échange et dans les informations apportées la demande et l'expression du patient ;
- 5 Expliquer l'action réalisée (installation du patient, mobilisation, ...) et les raisons d'un geste professionnel de manière adaptée à la situation ;
- 6 Faire exprimer les besoins et les attentes du patient au regard de l'action réalisée, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation de l'action ;
- 7 Adapter son mode de relation à la situation du patient.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence de l'identification de la situation relationnelle	- La situation relationnelle est étudiée en fonction du patient et du contexte - Les besoins de communication et les facteurs la favorisant ou la limitant sont identifiés, quels que soient la typologie du public - Les besoins spécifiques de communication d'un patient et de son entourage en situation de détresse, de refus, de conflit et d'agressivité sont identifiés - Les attitudes et actions adaptées sont identifiées (alerte, mise en sécurité)
2. – Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage	- Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre - L'attitude est bienveillante, rassurante et respectueuse du patient et de son entourage - La communication et les échanges prennent en compte la demande du patient et ses besoins, les modalités d'expression de ses émotions - Le langage professionnel et les modes de communication sont adaptés au patient et à son entourage - La posture professionnelle est adaptée et intègre le contrôle et la prise de recul nécessaire à la gestion des situations de crise
3. – Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage	- Les informations et conseils donnés sont adaptés au patient et à son entourage et s'inscrivent dans le champ de compétences de l'ambulancier - La compréhension par le patient et son entourage des informations données par l'ambulancier, est vérifiée

2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté

- 1 Identifier les capacités du patient à réaliser les actions constitutives d'un déplacement ;
- 2 Identifier et utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie ;
- 3 Identifier et appliquer les principes d'ergonomie, les gestes et postures adaptés, lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages ;
- 4 Repérer les situations à risque pour le patient et les coéquipiers, alerter et prendre les mesures appropriées dans le cadre de son champ de compétences ;
- 5 Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques en fonction de la situation et du lieu d'exercice ;
- 6 Aménager un espace sécurisé et sécurisant dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre ;
- 7 Installer le patient en tenant compte de sa demande, de ses besoins, de sa pathologie, de sa situation de handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux dans le respect de la sécurité.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources	- Les capacités du patient à réaliser les actions constitutives d'un déplacement sont identifiées - Les interventions prennent en compte cette évaluation - L'adaptation des interventions (guidance et choix des équipements) à partir de cette identification est explicitée
2. - Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients	- Les activités d'installation sont réalisées de manière appropriée - La prise en compte de la demande et des besoins du patient, de sa pathologie, de sa situation de handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux est explicitée - Le choix du matériel et des dispositifs d'aide à la mobilisation est approprié et validé en fonction des moyens mis à disposition - Les procédures d'utilisation du matériel sont respectées - Les règles de sécurité et d'ergonomie pour le patient ont été prises en compte et appliquées - Le confort, la pudeur et le respect du patient sont pris en compte - Les règles de sécurité et d'ergonomie pour l'ambulancier et ses coéquipiers sont prises en compte et appliquées - Les gestes et postures sont adaptés à la situation (mobilisation, aide à la marche, portage et brancardage)
3. - Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	- Les règles de sécurité et d'ergonomie pour le patient sont prises en compte - L'état du patient et ses besoins sont pris en compte - Le choix des matériels et installations est approprié en fonction de la situation et des moyens disponibles - L'aménagement de l'espace dans le véhicule répond à la sécurité du patient tout au long du transport
4. - Pertinence de l'identification des risques, pour le patient, pour soi-même et ses coéquipiers et des mesures prises	- Les risques pour le patient liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués - Les risques pour soi-même et ses coéquipiers liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués - L'information sur les dysfonctionnements identifiés est transmise - Les mesures prises permettant de garantir la sécurité du patient, de ses coéquipiers et de tiers sont pertinentes

3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient

- 1 Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter pour la mise en œuvre du soin d'hygiène ou de confort ;
- 2 Organiser et prioriser les activités de soin d'hygiène ou de confort et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation du patient ;
- 3 Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort personnalisés à partir de l'évaluation de la situation, dans le respect des règles de bonnes pratiques ;
- 4 Expliquer le soin d'hygiène et de confort réalisé et l'objectif des gestes de manière adaptée à la situation ;
- 5 Evaluer la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé et réajuster son intervention.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence des informations recherchées au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser	- Toutes les informations pertinentes sur les précautions particulières à respecter lors du soin d'hygiène ou de confort sont recherchées - Les risques liés aux informations recueillies sont explicités - Le consentement du patient et de son entourage est recherché - Le consentement éclairé du patient est pris en compte - La priorisation des activités de soin dans son champ de compétences en fonction des informations recueillies est explicitée
2. – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques	- Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées - Les règles de qualité, traçabilité sont appliquées - La participation du patient est recherchée - La pudeur du patient est respectée - Les soins d'hygiène et de confort réalisés sont conformes aux instructions du travail en collaboration et aux bonnes pratiques de soins - Les risques sont identifiés et pris en compte - Le choix du matériel de soin est approprié, le matériel est prévu en début de soin et il est rangé en fin de soin - Les mesures pertinentes sont prises dans les situations d'urgence puis transmises
3. – Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation	- Les choix et l'adaptation des soins sont argumentés à partir de l'évaluation de la situation - L'organisation de l'activité de soin prend en compte l'environnement, le patient et son entourage - Toute action est expliquée au patient et une attention particulière lui est portée - L'adaptation des modalités de réalisation du soin d'hygiène et de confort à l'état et aux réactions du patient, à l'évaluation de la douleur et à ses habitudes de vie sont explicitées
4. – Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé	- Les bonnes pratiques sont identifiées et l'écart dans leur application est analysé - L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières est analysée - Les non-conformités sont identifiées et l'information est transmise à l'interlocuteur approprié selon les procédures en vigueur - Des explications sont apportées sur les limites de son champ de compétences - Les propositions de réajustement de l'intervention sont pertinentes

Bloc 2. – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences

- 1 Rechercher les informations pertinentes permettant d'identifier l'état général du patient et utiles à sa prise en charge en relation avec son âge et son évolution ;
- 2 Identifier les signes permettant d'apprécier l'état général du patient et les changements de son état clinique en fonction des observations réalisées et des informations recueillies ;
- 3 Evaluer la douleur et mesurer les signes cliniques et principales données paracliniques à partir de protocoles établis dans le cadre de son domaine de compétences ;
- 4 Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	- Toutes les informations pertinentes et utiles à la prise en charge du patient sont recherchées auprès de lui, de l'entourage, des aidants ou des autres professionnels de santé - Le lien entre l'observation de la situation du patient, les résultats de cette observation et les risques potentiels est explicité.
2. – Conformité des modalités de recueil des données et des paramètres	- Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec l'entourage...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles - La mesure des différents paramètres et autres données de surveillance est fiable - Le choix des outils et équipements permettant de mesurer la douleur, les paramètres vitaux est approprié et leur utilisation est validée et correcte.
3. – Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés	- Les situations à risque, les situations de danger et leur caractère urgent sont identifiés - Le lien entre les modifications de l'état du patient et son degré d'urgence et les risques est explicité - Les anomalies au regard des références liées aux âges de la vie sont identifiées - Les références et normes actualisées sont prises en compte pour identifier les anomalies et les risques - Les interlocuteurs pertinents sont alertés en fonction du degré de risque - Toutes les informations utiles et nécessaires pour une continuité de soin du patient sont transmises

5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

- 1 Identifier les soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre, dans le cadre de procédures en vigueur, adaptés à la situation du patient ;

- 2 Installer le patient en position adaptée à son état et à la situation ;
- 3 Réaliser les soins notamment ceux relevant de l'urgence adaptés à la situation dans le respect des prescriptions du médecin régulateur ;
- 4 Vérifier l'état du patient à l'issue des soins notamment ceux relevant de l'urgence réalisés et prendre les mesures appropriées.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence du choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre	- Le choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à réaliser est pertinent et est justifié au regard de la situation et des informations recueillies - Les risques liés aux soins notamment ceux relevant de l'urgence sont identifiés
2. - Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relevant de l'urgence	- Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées - L'installation du patient en position de sécurité est adaptée à son état et à la situation d'urgence - Les premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence réalisés sont conformes aux procédures en vigueur - Le choix du matériel est approprié - Les risques liés aux premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence sont pris en compte
3. - Pertinence des actions mises en œuvre	- L'état clinique du patient est contrôlé - L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières sont analysées - Les non-conformités sont identifiées - Les limites de son champ de compétences sont expliquées - Les mesures à prendre à l'issue des premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence sont réalisées selon les protocoles établis

Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

6. Réaliser la préparation et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport

- 1 Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre ;
- 2 Vérifier l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient ;
- 3 Identifier les dysfonctionnements et les anomalies et mettre en œuvre les actions correctives adaptées ;
- 4 Réaliser les opérations d'entretien courant du véhicule, dans son domaine de compétences, en respectant les consignes et procédures.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence des vérifications réalisées sur le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	- Le contrôle de la conformité et du bon fonctionnement du véhicule est réalisé avec régularité dans le respect des consignes et procédures en vigueur - La vérification de l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient est réalisée avant tout transport
2. - Pertinence du repérage des anomalies et des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre	- Toute anomalie et tout dysfonctionnement sont identifiés et tracés - Les propositions d'actions correctives à mettre en œuvre sont pertinentes - Les actions correctives sont mises en œuvre selon les procédures
3. - Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	- Les opérations d'entretien courant et de maintenance préventive sur le véhicule sont réalisées dans le respect des procédures et de son champ de compétences - Le contrôle des opérations mises en œuvre et du bon fonctionnement du véhicule est réalisé après chaque intervention

7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient

- 1 Conduire un véhicule en respectant les règles de sécurité routière ;
- 2 Identifier l'itinéraire le plus adapté à la situation ;
- 3 Identifier les modalités de conduite les plus adaptées à la situation du patient ;
- 4 Adapter la conduite du véhicule et l'itinéraire à la situation du patient.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre aux règles de circulation et de sécurité routière	– Les risques liés à la conduite de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre sont identifiés – Les règles de circulation et de sécurité routière spécifiques au véhicule adapté au transport sanitaire terrestre sont expliquées et sont respectées – Les conditions météorologiques et les conditions de trafic sont prises en compte
2. – Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient	– Le choix de l'itinéraire est adapté à la situation et expliqué – La conduite du véhicule est adaptée à la situation du patient et justifiée

Bloc 4. – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés dans son domaine de compétences

- 1 Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;
- 2 Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;
- 3 Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- 4 Appliquer les principes d'hygiène dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre visant à prévenir les infections et leur transmission ;
- 5 Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;
- 6 Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées au véhicule ;
- 7 Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien, identifier toute anomalie et alerter ;
- 8 Repérer toute anomalie dans l'intégrité, la péremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits et alerter ;
- 9 Repérer les anomalies apparentes dans le fonctionnement des appareils et installations et alerter ;
- 10 Repérer toute anomalie et risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile et alerter.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de la situation	– Le choix du protocole et de sa mise en œuvre sont expliqués et évalués en fonction de chaque situation d'intervention – Les réajustements proposés sont adaptés en regard du champ de compétence de l'ambulancier – Le matériel et les produits choisis sont adaptés à la situation – Les produits sont dosés et utilisés en respectant les procédures et les fiches techniques
2. – Conformité de l'application des règles : – de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie – de traçabilité – liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets	– Les non conformités au regard des différentes règles sont identifiées – Les risques de non-respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont explicités et évalués – Les règles de la traçabilité sont explicitées selon les situations et appliquées – Les risques de non traçabilité sont explicités – Les règles liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets sont argumentées – Les risques associés au non-respect de ces règles sont explicités – Toute anomalie dans la péremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits est identifiée et l'information est transmise au bon interlocuteur – Des réajustements pertinents sont proposés.
3. – Conformité du nettoyage, de la désinfection, et de la décontamination du matériel et des installations	– Les techniques de nettoyage des matériels, équipements et installations sont connues, expliquées et mises en œuvre de manière appropriée – Les opérations de désinfection sont expliquées conformément aux normes en vigueur et au contexte – Toute anomalie et tout risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile sont identifiés et l'information est transmise au bon interlocuteur

9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du matériel et des installations et en assurer la traçabilité

- 1 Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences ;
- 2 Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du matériel et des installations ;
- 3 Repérer les anomalies relatives à l'entretien du matériel et des installations et alerter.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	- Toute anomalie et tout risque d'incident dans les opérations d'entretien de l'environnement du véhicule et des matériels sont identifiés - Les informations sont transmises et des réajustements sont proposés aux interlocuteurs pertinents
2. – Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, équipements et installations utilisés	- Les opérations de vérification sont réalisées avec rigueur - Les défauts de fonctionnement apparents sont identifiés, signalés et tracés pour les matériels, équipements et installations utilisés - Les conditions de stockage des matériels, équipements et installations sont contrôlées
3. – Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement	- Les difficultés et les erreurs sont identifiées - Des améliorations sont proposées aux interlocuteurs pertinents

Bloc 5. – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels

- 1 Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en charge du patient ;
- 2 Transcrire les données recueillies et transmettre les informations et observations relatives au patient et aux situations rencontrées lors du transport par la ou les modalités de communication les plus appropriées aux interlocuteurs pertinents ;
- 3 Identifier les informations pertinentes à apporter aux apprenants sur la pratique professionnelle d'ambulancier ;
- 4 Expliquer les activités à réaliser et les savoir-faire à mettre en œuvre ;
- 5 Vérifier la réalisation des activités dans le respect des procédures ;
- 6 Identifier les écarts dans la réalisation des activités et proposer des actions correctives (explications complémentaires, nouvelle démonstration...).

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations	- Toutes les informations concernant le patient sont recueillies et prises en compte - Les informations liées à son état de santé et permettant une prise en soins personnalisée sont recueillies, analysées avec discernement dans le respect de la réglementation, de la protection du patient et du secret professionnel - Les informations sont sélectionnées pour contribuer à la continuité de la démarche pluri professionnelle
2. – Fiabilité et pertinence des informations transmises	- Le vocabulaire et le langage utilisés sont professionnels et adaptés - Toutes les données recueillies (observations et mesures) sont conformes et transmises avec exactitude - Une synthèse précise et exhaustive de la situation du patient est restituée - Les anomalies ou les incohérences sont identifiées et l'interlocuteur pertinent alerté - L'évaluation de l'urgence est réalisée dans son champ de compétences - Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels concernés dans les délais appropriés - Tous les outils de transmission d'information à disposition, notamment les outils numériques pour une transmission à distance sont utilisés à bon escient - La continuité et la traçabilité des soins sont assurées
3. – Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis	- Les missions des différents acteurs de l'accompagnement de la personne en formation (tuteur, professionnel de proximité et maître de stage) sont identifiées et prises en compte - Les activités à réaliser par l'apprenant sont identifiées - Les explications nécessaires à la réalisation des activités sont apportées à l'apprenant - La compréhension de l'apprenant est vérifiée - La réalisation des activités selon les procédures en vigueur est appréciée - Les échanges avec l'apprenant sont facilités
4. – Pertinence des actions correctives mises en œuvre	- Les écarts sont identifiés - Un retour auprès de l'apprenant est réalisé - Des actions correctives sont proposées et mises en œuvre (explications complémentaires, nouvelle démonstration, réalisation d'activité en binôme ...)

11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

- 1 Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel de son équipe et du lieu d'exercice ;
- 2 Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- 3 Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins de son équipe ;

- 4 Apporter une contribution à tout projet collectif et institutionnel ;
- 5 Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe (pluri-professionnelle) et à la démarche qualité et à la gestion des risques ;
- 6 Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ;
- 7 Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la sécurité dans son champ de compétences.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs	- Les intervenants et interlocuteurs professionnels internes et externes et leurs missions respectives (ressources) sont identifiés - Les activités réalisées sont conformes au champ de compétences de l'ambulancier et des autres intervenants - Des demandes d'intervention auprès de différents professionnels sont effectuées en fonction des besoins
2. - Pertinence de l'organisation de sa propre activité	- Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités - L'organisation de ses activités permet d'optimiser le travail en équipe et s'adapte aux changements, elle est expliquée et argumentée - Les activités sont hiérarchisées, priorisées et argumentées - Les outils d'organisation individuelle du travail et de planification du travail de la structure sont utilisés à bon escient en respectant les règles professionnelles - L'évaluation du résultat des activités réalisés est effectuée
3. - Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective	- La contribution à la construction d'un projet collectif est effective et pertinente - Les propositions sont adaptées et argumentées - La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'ambulancier et de celles des différents professionnels
4. - Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure	- Tout événement indésirable ou non-conformité est repéré, signalé et déclaré - Les actions menées répondent à la politique qualité de la structure - Des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques dans son champ de compétences sont proposées dans le cadre d'un travail en équipe
5. - Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle	- La contribution à l'évaluation des pratiques pour soi-même et en équipe (pluri-professionnelle) est effective et pertinente - Des actions d'amélioration appropriées sont proposées
6. - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	- Les écarts entre le niveau de compétences professionnelles requis et son propre niveau sont repérés - Les besoins en formation sont exprimés et expliqués

ANNEXE 4 Référentiel de formation de l'ambulancier DE

I. – Organisation de la formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Durées des modules de formation en heures	Modalités d'évaluation du bloc de compétences	Critères d'évaluation
Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout stade de la vie dans le cadre de ses missions	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage	70	- Evaluation comportant une pratique simulée obtenant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareil médical - Evaluation des compétences en stage	1. – Pertinence de l'identification de la situation relationnelle 2. – Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage 3. – Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage 4. – Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources 5. – Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients 6. – Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre 7. – Pertinence de l'identification des risques, pour le patient, pour soi-même et ses coéquipiers et des mesures prises 8. – Pertinence des informations recherchées au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser 9. – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques 10. – Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation 11. – Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisés
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70		
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et requis	35		
Bloc 2. – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4. Appréhender l'état clinique du patient dans son domaine de compétences	Module 4. Appréhension de l'état clinique du patient	105	- Attestation de formation GSU niveau 2 - Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2) - Evaluation des compétences en stage	1. – Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée 2. – Conformité des modalités de recueil des données et des paramètres 3. – Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés 4. – Pertinence du choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre 5. – Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relevant de l'urgence 6. – Pertinence des actions mises en œuvre
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105		
	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport	Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	7		
Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation	Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de	21	- Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport	1. – Pertinence des vérifications réalisées sur le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre 2. – Pertinence du repérage des anomalies et des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre 3. – Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Durées des modules de formation en heures	Modalités d'évaluation du bloc de compétences	Critères d'évaluation
	et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient	direction et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient			4. – Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre aux règles de circulation et de sécurité routière 5. – Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient
Bloc 4. – Entretien des matériels et installations du véhicule adaptés au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	35	- Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée - Evaluation des compétences en stage	1. – Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de la situation 2. – Pertinence de l'analyse de l'application des règles de qualité, d'hygiène / de sécurité / d'ergonomie / de testabilité / liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets 3. – Conformité du nettoyage, de la désinfection, et de la déscontamination du matériel et des installations 4. – Pertinence du repérage et du traitement des anomalies 5. – Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, équipements et installations utilisés 6. – Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité				
Bloc 5. – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport à la qualité / gestion des risques	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la testabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels	Module 9. Traitement des informations	35		1. – Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations 2. – Fiabilité et pertinence des informations transmises 3. – Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis 4. – Pertinence des actions correctives mises en œuvre 5. – Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs 6. – Pertinence de l'organisation de sa propre activité 7. – Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective 8. – Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure 9. – Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle 10. – Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70	- Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée - Evaluation des compétences en stage	
		Suivi pédagogique	3		

Total des heures de la formation : **556 heures** : 16 semaines.

II. – Organisation et répartition des stages (en heures)

Répartition des stages :

3 types de stages permettant la validation des compétences avec une souplesse laissée aux instituts de formation d'ambulanciers dans le choix des lieux pour une période de 105 heures :

- parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU –SMUR) : 70 heures ;
- entreprise Transport sanitaire 70 heures ;
- structures de soins de courte et longue durée, soins de suite et réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale en fonction du projet pédagogique de l'IFA et du parcours professionnel antérieur de l'élève : 105 heures.

Recommandations :

- le stage de trois semaines peut s'organiser en fonction de l'expérience professionnelle antérieure de l'élève et du projet pédagogique de l'institut. Il est toutefois important de veiller à consacrer une partie de cette période de stage auprès de patients adultes ou enfants souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques lorsque des lieux de stages sont disponibles, afin de compléter en situation réelle les apports théoriques sur ce sujet ;
- durant la durée du stage en entreprise de transport sanitaire, l'apprenant est toujours supervisé par un ambulancier diplômé d'Etat. Il ne peut pas être considéré comme second membre d'équipage dans les ambulances.

	Structure de soins de Courte durée Adulte ou Enfant	Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD	Psychiatrie / Santé mentale Adulte ou Enfant	Parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU -SMUR)	Entreprise Transport sanitaire	Total
Répartition des stages	105			70	70	245

*Contenu détaillé ou complet voir arrêté du 11 avril 2022 annexe III/ III –
Référentiel de formation ou dans l'annexe 7 de ce document*

ANNEXE 5 Alternance stage /institut

2024-1S (PREVISIONNEL)					
N°	dates		Groupe A	Groupe B	Groupe C
	du	au			
6	05/02/2024	09/02/2024	A: Pré rentrée le lundi 05/02/2024 BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (Mod 4)		
7	12/02/2024	16/02/2024	B: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)		
8	19/02/2024	23/02/2024	C: BLOC 1 (Mod 1,2,3)		
9	26/02/2024	01/03/2024	D: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)		
10	04/03/2024	08/03/2024	E: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (mod4)		
11	11/03/2024	15/03/2024	F: STAGE PAPH	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)
12	18/03/2024	22/03/2024	G: STAGE PAPH	M: BLOC 4 (mod 8)+ évaluation Bloc 4	J: STAGE URG / SMUR
13	25/03/2024	29/03/2024	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 5 (mod.9,10)	K: STAGE URG / SMUR
14	01/04/2024	05/04/2024	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	F: STAGE PAPH	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5)
15	08/04/2024	12/04/2024	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH	M: BLOC 4 (mod 8)+ évaluation Bloc 4
16	15/04/2024	19/04/2024	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 5 (mod.9,10)
17	22/04/2024	26/04/2024			
18	29/04/2024	03/05/2024	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	F: STAGE PAPH
19	06/05/2024	10/05/2024	M: BLOC 4 (mod 8)	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH
20	13/05/2024	17/05/2024	N: BLOC 5 (mod.9,10)+ évaluation Bloc 4	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1
21	20/05/2024	24/05/2024	O: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
22	27/05/2024	31/05/2024	P: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
23	03/06/2024	07/06/2024	Q: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
24	10/06/2024	14/06/2024	R: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
25	17/06/2024	21/06/2024	S: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation BLOC 5		
26	24/06/2024	28/06/2024	T: BLOC 2 (mod.4,5)		
27	01/07/2024	05/07/2024	U: BLOC 2 (mod.4,5) + évaluation BLOC 2		
28	08/07/2024	12/07/2024	V: STAGE ETS		
29	15/07/2024	19/07/2024	W : STAGE ETS + évaluation BLOC 3		
30	22/07/2024	26/07/2024	Lundi 22 juillet 2023 : Bloc 5 Clôture de la formation		

2024-25					
N°	dates		Groupe A	Groupe B	Groupe C
	du	au			
35	26/08/2024	30/08/2024	A: Pré rentrée le lundi 26/08/2024 BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (Mod 4)		
36	02/09/2024	06/09/2024	B: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)		
37	09/09/2024	13/09/2024	C: BLOC 1 (Mod 1,2,3)		
38	16/09/2024	20/09/2024	D: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)		
39	23/09/2024	27/09/2024	E: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (mod4)		
40	30/09/2024	04/10/2024	F: STAGE PAPH	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 4 (mod 8)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)
41	07/10/2024	11/10/2024	G: STAGE PAPH	M: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5)BLOC 4 (mod 8)+ évaluation Bloc 4	J: STAGE URG / SMUR
42	14/10/2024	18/10/2024	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 5 (mod.9,10)	K: STAGE URG / SMUR
43	21/10/2024	25/10/2024	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU 2 gr)	F: STAGE PAPH	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5)
44	28/10/2024	01/11/2024	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH	M: BLOC 4 (mod 8)
45	04/11/2024	08/11/2024	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 5 (mod.9,10)+ évaluation Bloc 4
46	11/11/2024	15/11/2024	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 4 (mod 8)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	F: STAGE PAPH
47	18/11/2024	22/11/2024	M: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5)BLOC 4 (mod 8)+ évaluation Bloc 4	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH
48	25/11/2024	29/11/2024	N: BLOC 5 (mod.9,10)	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1
49	02/12/2024	06/12/2024	O: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
50	09/12/2024	13/12/2024	P: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
51	16/12/2024	20/12/2024	Q: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
52	23/12/2024	27/12/2024	Congés		
1	30/12/2024	03/01/2025	Congés		
2	06/01/2025	10/01/2025	R: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)		
3	13/01/2025	17/01/2025	S: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation BLOC 5		
4	20/01/2025	24/01/2025	T: BLOC 2 (mod.4,5) + rattrapages B1 B4 B5 + évaluation BLOC 2		
5	27/01/2025	31/01/2025	U: BLOC 2 (mod.4,5) + évaluation BLOC 2 + rattrapages B2		
6	03/02/2025	07/02/2025	V: STAGE ETS		
7	10/02/2025	14/02/2025	W: STAGE ETS + évaluation BLOC 3		
8	17/02/2025	21/02/2025	Lundi 17 février 2025 : Bloc 5 Clôture de la formation		

+ 1 session d'auxiliaires ambulancier du 13 au 30 mai 2024 (dates seconde session a venir)

ANNEXE 6 projet programmatique

BLOC 1 MODULE 1

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type	Durée (avec décomp. temps)	INTERVENANT
semaine (indicatif)		N°	Intitulé				
A		1.00	PRESENTATION BLOC1	CM	1,00		Formateur IFA
A	Les techniques de communication adaptées aux publics (approche théorique et pratique) :	1.06	<u>Schéma de la communication</u> <u>Observation</u> <u>Entretien</u> <u>Ecoute active et reformulation</u> <u>Communication verbale, non verbale et para verbale</u> <u>Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel</u> Débriefing situations RELATION/COMMUNICATION	TD	3,50		M PARIS
A	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.01	Premières expériences en situations		1,0		Formateur IFA + DEA
A	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.02	Débriefing Situations				M PARIS
B	Information et droits des patients :	1.03	Le secret médical, le secret professionnel, discrétion professionnelle (2) <u>Secret médical et professionnel</u>	TP	1,75		I GUEROULT
B	Information et droits des patients :	1.03	Le consentement des patients <u>Secret médical et professionnel</u>	TP	1,75		I GUEROULT
B	Les techniques de communication adaptées aux publics (approche théorique et pratique) :	1.07	<u>Schéma de la communication</u> <u>Observation</u> <u>Entretien</u> <u>Ecoute active et reformulation</u> <u>Communication verbale, non verbale et para verbale</u> <u>Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel</u> La COMMUNICATION	TP	3,50		M PARIS
B			TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL	TL	1,75		
C	Information et droits des patients :	1.02	Le secret médical, le secret professionnel, discrétion professionnelle (1) <u>Secret médical et professionnel : textes et réglementation</u>	CM	3,50		JL ARMONICO
C	Information et droits des patients :	1.04	Le rôle de l'ambulancier dans l'information du patient <u>TD INFORMATION AU PATIENT</u>	TD	2,00		Formateur IFA
C	Information et droits des patients :	1.05	La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes <u>TD La BIENTRAITANCE</u>	TD	2,00		Formateur IFA
C	Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :	1.14	Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement du patient en fin de vie, démarche éthique <u>Les SOINS PALLIATIFS</u>	CM	3,5		S DAUVILLAIRE
C			TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL	TL	1,00		
D	Information et droits des patients :	1.01	Notions législatives et réglementaires <u>INFORMATION et DROITS DES PATIENTS</u>	CM	1,75		JL ARMONICO
D	Information et droits des patients :	1.01	Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients <u>INFORMATION et DROITS DES PATIENTS</u>	CM	1,75		JL ARMONICO
D	Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :	1.10	Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social <u>L'HOMME ET LA VIE EN SOCIETE</u>	CM	3,5		INTERVENANT EXT
D	Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :	1.08	Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ; <u>La RELATION SOIGNANT / SOIGNE</u>	CM	3,50		M PARIS

D	Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :	Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap dont les troubles du neurodéveloppement, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ...	1.12	<u>TP RELATION /COMMUNICATION : SITUATIONS SPECIFIQUES</u>	TP	3,5	M PARIS
D	Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :	Relation avec le patient atteint de pathologies psychiatriques	1.13	<u>RELATION DE SOINS EN PSYCHIATRIE</u>	CM	3,5	M PARIS
E	Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :	<u>Schéma de la communication</u> <u>Observation</u> <u>Entretien</u> <u>Ecoute active et reformulation</u> <u>Communication verbale, non verbale et para verbale</u> <u>Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel</u>	1.09	<u>RELATION /COMMUNICATION : RETOUR AUX SITUATIONS BLOC 1</u>	CM	3,50	M PARIS
E	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.03	<u>SITUATIONS BLOC1 SCENARISATION</u>		1,4	Formateurs IFA
E	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.04	<u>SITUATIONS BLOC 1 FINALISATION</u>		1,4	Formateurs IFA + DEA
E	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.05	<u>EXPOSES des SITUATIONS BLOC 1</u>		3,6	Formateurs IFA
E			1.15	<u>PRESENTATION PORTFOLIO STAGES (pour tous les élèves)</u>	CM	3,50	Formateurs IFA
H	•BLOC 1: Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical			EVALUATION BLOC COMPETENCE 1 (M1/2/3) sur temps de stage PAPH		1,40	Formateur IFA + Chef ETS
L			1.11	<u>APP SITUATIONS PORTFOLIO (1)</u>		6,00	Formateur IFA
P				<u>REVISIONS BLOC 1 POUR RATTRAPAGES</u>		1,75	Formateur IFA
P				<u>RATTRAPAGES BLOC1</u>		3,50	Formateur IFA + Chef ETS

BLOC 1 MODULE 2

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type	INTERVENANT	
sem (indicatif)			N°	Intitulé	Temps		
					70		
A	L'installation et le déplacement des patients	L'anatomie du système locomoteur et la physiologie du mouvement (déplacements naturels et mouvements spontanés)	2.01	<u>L'APPAREIL MUSCULO SQUELETTIQUE</u>	CM	2,50	Formateur IFA
A	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.01	<u>Premières expériences en situations</u>		1,50	Formateur IFA + Ambulancier DE
A	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Brançardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.14	<u>Le Brancard : manipulations , installation, ordres</u>	TP	1,75	Ambulancier DE
A	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Brançardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.15	<u>Chaise / Fauteuil roulant : manipulations, installation ordres</u>	TP	1,75	Ambulancier DE
A	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Brançardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.16	<u>TP BRANCARDAGE: Déambulation/ à 2 ou 4 / obstacles</u>	TP	1,75	Ambulancier DE
A	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Brançardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.19	<u>Chaise de transport / fauteuil roulant : déambulation / obstacles</u>	TP	1,75	Ambulancier DE
A	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.02	<u>Débriefing Situations</u>		1,50	Formateur IFA
B	L'installation et le déplacement des patients	Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts	2.02	<u>La MOBILISATION des PATIENTS</u>	CM	3,50	W BOUCHERIE
B		L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement					
B		La mobilisation, l'aide à la marche, déplacements					
B		La prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses					
B		La prévention des chutes					
B		Les principes et règles de sécurité concernant les patients : repérage des positions algiques et antalgiques					
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	L'identification des risques liés aux mobilisations des patients et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel	2.05	<u>Principes d'ergonomie</u>	CM	3,50	A VAUDRAN
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain					
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	Les principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des patients					
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	Les accidents dorso-lombaires					
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	Les principes et techniques de prévention des accidents et troubles musculo-squelettiques					
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Les différentes techniques de mobilisation, les aides à la manutention</u>	2.06	<u>MANUTENTION (1)</u>	TP	3,50	Intervenants PRAPS2S
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Rehaussements : assis et couché</u> <u>Redressements : assis/debout et couché /assis</u> <u>Abaissements : debout/assis et assis/couché</u>	2.07	<u>MANUTENTION (2)</u>	TP	3,50	Intervenants PRAPS2S
B	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Brançardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.17	<u>Embarquement Ambulance + VSL</u>	TP	1,75	Ambulancier DE
C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	La législation et la déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients.	2.04	<u>La CONTENTION</u>	CM	1,75	GREY
C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Translations couchées</u> <u>Roulements latéraux</u>	2.08	<u>TP MANUTENTION (3)</u>	TP	3,50	Intervenants PRAPS2S
C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Transferts horizontaux assis et couchés</u> <u>Transferts dénivelés (brancard/chaise portoir, fauteuil ...)</u>	2.09	<u>TP MANUTENTION (4)</u>	TP	3,5	Intervenants PRAPS2S
C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	Utilisation des aides technique à la mobilisation des patients : Roller, drap de glisse... Alèse portoir souple, drap... Béquilles, déambulateur...	2.10	<u>TP MANUTENTION (5)</u>	TP	3,5	Intervenants PRAPS2S

C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir souple, plan dur ...)</u>	2.11	<u>TP RELEVAGE avec matériel (drop, cuiller)</u>	TP	2,00	Ambulancier DE
C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir souple, plan dur ...)</u>	2.12	<u>TP MID PLAN DUR : utilisation, installation</u>	TP	2,00	Ambulancier DE
C	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir souple, plan dur ...)</u>	2.13	<u>TP RELEVAGE sans matériel (ponts + cuillère)</u>	TP	2,00	Ambulancier DE
C				<u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL</u>	TL	1,00	
D	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	<u>Brancardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.18	<u>TP CHAISE : MONTEE / DESCENTE en ESCALIER</u>	TP	1,75	Ambulancier DE
D	L'installation et le déplacement des patients	Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités du patient, installation du patient en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux	2.03	<u>MANUTENTION /BRANCARDAGE : CHOIX DE LA PROCEDURE</u>	TD	1,75	Formateur IFA
D	Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :	Sensibilisation à l'utilisation des matériels complémentaires (unité de transport, couveuse, matériel bariatrique, lève-malade...)	2.20	<u>TRANSPORT BARIATRIQUE</u>	TD	2,00	Ambulancier DE
E	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.03	<u>SITUATIONS BLOC1 SCENARISATION</u>		1,40	Formateur IFA
E	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.04	<u>SITUATIONS BLOC 1 FINALISATION</u>		1,40	Formateur IFA + Ambulancier DE
E	•BLOC 1: Situations emblématiques		B1.05	<u>EXPOSES des SITUATIONS BLOC 1</u>		3,60	Formateur IFA
H	•BLOC 1: Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical			EVALUATION BLOC COMPETENCE 1 (M1/2/3) sur temps de stage PAPH		1,40	Formateur IFA + Chef ETS
P				<u>RATTRAPAGE BLOC 4</u>		3,50	Formateur IFA + Chef ETS
P				<u>REVISIONS BLOC 1 POUR RATTRAPAGES</u>		1,75	Formateur IFA + Ambulancier DE
P				<u>RATTRAPAGES BLOC1</u>		3,50	Formateur IFA + Chef ETS

BLOC 1 MODULE 3

ELEMENTS REFERENTIEL		SEQUENCES	Type	INTERVENANT	
sem (indicatif)		N° Intitulé	Temps		
A	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.01 <u>Premières expériences en situations</u>	1,0	Formateur IFA + Ambulancier DE	
A	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.02 <u>Débriefing Situations</u>	2,0	Formateur IFA	
B	Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	3.01 <u>Hygiène et confort du patient</u>	CM 1,75	Formateur IFA	
B		<u>La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur</u>			
B		3.02 <u>HYGIENE DES MAINS</u>	CM 1,75	Formateur IFA	
B		3.03 <u>TP LAVAGE de MAINS (simple et friction SHA) + EPI</u>	TP 1,75	Formateur IFA	
C		3.04 <u>Soins d'hygiène en ambulance</u>	TP 2,00	Formateur IFA	
C		3.05 <u>Présentation des DISPOSITIFS et APPAREILLAGES MEDICAUX</u>	CM 1,75	Formateur IFA	
D		3.06 <u>LA SURVEILLANCE DES APPAREILLAGES et DISPOSITIFS MEDICAUX</u>	TP 2,00	Formateur IFA	
D		3.07 <u>L'aspiration endo trachéale</u>	TP 2,00	Formateur IFA	
D	L'évaluation de la qualité des soins et réajustement des soins	3.08 <u>MISE en SITUATION HYGIENE</u>	TP 2,00	IDE / DEA / CADRE de Santé	
E	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.03 <u>SITUATIONS BLOC1 SCENARISATION</u>	0,7	Formateur IFA	
E	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.04 <u>SITUATIONS BLOC 1 FINALISATION</u>	0,7	Formateur IFA + Ambulancier DE	
E	•BLOC 1: Situations emblématiques	B1.05 <u>EXPOSES des SITUATIONS BLOC 1</u>	1,8	Formateur IFA	
E		<u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL</u>	TL 3,50		
H	•BLOC 1: Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical		0,7	Formateur IFA + Chef d'ETS	
P		<u>REVISIONS BLOC 1 POUR RATTRAPAGES</u>	1,75	Formateur IFA	

BLOC 2 MODULE 4

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type	INTERVENANT	
sem			N°	Intitulé		Temps	
						105	
A		Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques;	4.01	<u>TD recherche vocabulaire médical , concept de soin (présentation)</u>	TD	3,50	Formateur IFA
A		Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie	4.03	<u>TD recherche vocabulaire médical , concept de soin (synthèse)</u>	TD	3,50	Formateur IFA
E			4.00	<u>PRESENTATION BLOC1</u>	CM	1,50	Formateur IFA
E	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	<i>Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte, de l'enfant, du nourrisson et du nouveau-né (mesure de la température, des pulsations, mesure de pression artérielle non invasive, de la fréquence respiratoire, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la conscience ; recueil de la saturation en O2 par voie non invasive)</i>	4.22	<u>TP PRISE DE PARAMETRES (TA / FC)</u>	TP	1,75	Formateur IFA
E	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	<i>Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte, de l'enfant, du nourrisson et du nouveau-né (mesure de la température, des pulsations, mesure de pression artérielle non invasive, de la fréquence respiratoire, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la conscience ; recueil de la saturation en O2 par voie non invasive)</i>	4.23	<u>TP PRISE DE PARAMETRES (FR/SAT/DIURESE/EVA/CONSCIENCE/T°)</u>	TP	1,75	Formateur IFA
E	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement					
I	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.01	<u>BLOC 2 : PREMIERES EXPERIENCES EN SITUATIONS</u>		1,75	Formateur IFA + DEA SMUR
I	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.02	<u>DEBRIEFING SITUATIONS BLOC 2</u>		1,75	Formateur IFA
I		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.25	<u>TD Les FONCTIONS DU CORPS HUMAIN(1)</u>		3,50	Formateur IFA
L		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.26	<u>TD Les FONCTIONS DU CORPS HUMAIN (2)</u>		3,50	Formateur IFA
N		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.27	<u>TD Les FONCTIONS DU CORPS HUMAIN (3)</u>		3,50	Formateur IFA
O		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.04	<u>La CELLULE, Le système RESPIRATOIRE</u>	CM	2,00	Formateur IFA
O		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.06	<u>Le Système NERVEUX</u>	CM	1,75	Formateur IFA
O		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.05	<u>Le système CARDIO VASCULAIRE</u>	CM	1,75	Formateur IFA
O		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.07	<u>Le Système ENDOCRINIEN / Le DIABETE</u>	CM	1,75	Formateur IFA
O		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.08	<u>La PEAU, Les MUQUEUSES, Les ESCARRES</u>	CM	1,75	Formateur IFA
O		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.09	<u>La TEMPERATURE CORPORELLE</u>	CM	1,75	Formateur IFA
O	Notions sur les pathologies prévalentes	Douleur physique et psychique	4.28	<u>La DOULEUR</u>	CM	1,25	Formateur IFA
O	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies, notions d'éthique	4.20	<u>L'OBSERVATION CLINIQUE ; LA FICHE BILAN</u>	CM	3,50	Formateur IFA
O	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique						
O	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Transcription de la mesure des paramètres vitaux : réalisation de courbes de surveillance					
P		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.10	<u>Les ORGANES DES SENS</u>	CM	1,75	Formateur IFA
P		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.11	<u>L'appareil DIGESTIF</u>	CM	1,75	Formateur IFA
P		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.12	<u>L'appareil URINAIRE / L'appareil GENITAL MASCULIN</u>	CM	1,75	Formateur IFA
P		<i>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</i>	4.13	<u>La DIALYSE</u>	CM	1,75	Formateur IFA

P	Notions sur les pathologies prévalentes	Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie, addictions, notions sur les différents états d'agitation, connaissance des procédures médicales légales	4.18	<u>Les Pathologies en PSYCHIATRIE</u>	CM	3,50	C PERRIER
Q	Notions sur les pathologies prévalentes	Qualité et sécurité de soins relevant de l'urgence : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur	4.19	<u>L'appareil GENITAL FEMININ / La GROSSESSE</u>	CM	1,75	V RANAIVO
Q	Notions sur les pathologies prévalentes	Physiopathologie et séméiologie des pathologies prévalentes	4.14	<u>PATHOLOGIES CARDIOLOGIQUES RESPIRATOIRES et NEUROLOGIQUES</u>	CM	3,50	MEDECIN SMUR
R	Notions sur les pathologies prévalentes	Pathologies du vieillissement	4.29	<u>EFFETS du VIEILLISSEMENT sur le CORPS HUMAIN</u>	CM	1,75	Formateur IFA
R	Notions sur les pathologies prévalentes	Pathologies liées à l'obésité	4.17	<u>L'OBESITE</u>	CM	1,75	INTERVENANT EXT
R	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.	4.21	<u>CONSTRUCTION D'UN BILAN AVEC SITUATION CLINIQUE ET CORRECTION</u>	TD	3,50	Formateur IFA
R	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations, vomissements)	4.24	<u>PRELEVEMENTS NON STERILES & EVALUATION de la PEAU</u>	TP	2,00	Formateur IFA
R	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres					
R	Notions sur les pathologies prévalentes	Physiopathologie et séméiologie des pathologies prévalentes	4.15	<u>PATHOLOGIES TRAUMATIQUES (OS et PEAU)</u>	CM	3,50	MEDECIN SMUR
R	Notions sur les pathologies prévalentes	Physiopathologie et séméiologie des pathologies prévalentes	4.16	<u>PATHOLOGIES UROLOGIQUES ENDOCRINIENNE / DIGESTIVES</u>	CM	3,50	MEDECIN SMUR
T	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.03	<u>SITUATIONS BLOC 2 SCENARISATION</u>	TD	1,75	Formateur IFA
T	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.04	<u>SITUATIONS BLOC 2 FINALISATION</u>	TP	1,75	Formateur IFA + DEA SMUR
T	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.05	<u>EXPOSES des SITUATIONS de BLOC 2</u>	TP	5,25	Formateur IFA
T				<u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL</u>	TL	3,50	
U	<u>BLOC 2: Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)</u>			<u>EVALUATION BLOC COMPETENCE 2 (M 4/5)</u>	TP	20,0	Formateur IFA + MEDECIN SMUR

BLOC 2 MODULE 5

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type	INTERVENANT	
					Temps		
					105		
sem			N°	Intitulé			
I	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.01			1,75	Formateur IFA + DEA SMUR
I	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.02			1,75	Formateur IFA
I	FGSU niveau 2		5.01	AFGSU	TP	3,50	Formateur AFGSU
I	FGSU niveau 2		5.02	AFGSU	TP	3,50	Formateur AFGSU
I	FGSU niveau 2		5.03	AFGSU	TP	3,50	Formateur AFGSU
I	FGSU niveau 2		5.04	AFGSU	TP	3,50	Formateur AFGSU
I	FGSU niveau 2		5.05	AFGSU	TP	3,50	Formateur AFGSU
I	FGSU niveau 2		5.06	AFGSU	TP	3,50	Formateur AFGSU
I	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	Rôle de l'ambulancier dans les situations de soins relevant de l'urgence y compris dans la prise en charge des personnes impliquées dans la situation concernée	5.09	TD :ROLE DE L'AMBULANCIER DANS LES SITUATIONS D'URGENCES	TD	3,50	Membre ATSU 84 Formateur IFA
I	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et	Définition, identification de modification de l'état de santé, appréciation de la situation clinique durant le soin					
I	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et	Qualité et sécurité de soins relevant de l'urgence : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur					
I	Les soins relevant de l'urgence (approche	Prise en compte des interactions avec les différents acteurs					
I	Les soins relevant de l'urgence (approche	Evaluation de la qualité des soins relevant de l'urgence et réajustement					
O	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.10	L'ELECTROCARDIOGRAMME	TP	1,75	Formateur IFA
O	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.12	Situations HEMORRAGIES	TP	1,75	Formateur AFGSU
O	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.13	Situations RCP	TP	1,75	Formateur AFGSU
O	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.15	Situations OVA	TP	1,75	Formateur AFGSU
O	FGSU niveau 2		5.29	EVALUATION FORMATIVE ECRITE AFGSU	TD	1,50	Formateur IFA
P	Les soins relevant de l'urgence (approche	Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins relevant de l'urgence	5.07	SOINS D'URGENCES : Historique, Réglementation	CM	1,75	MEDECIN SMUR
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.11	La GLYCEMIE CAPILLAIRE	TP	1,75	Formateur IFA
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.16	OXYGENOTHERAPIE	CM	3,50	Formateur AFGSU
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.23	L'ACCOUCHEMENT INOPINE	CM	1,75	Formateur AFGSU
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.25	VENTILATION, CANULE ORO PHARYNGEE	TP	1,75	Formateur IFA
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.26	Situations PATIENT AGITE	TP	1,75	DEA CHM
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.27	Situations INCONSCIENT, MALAISES	TP	1,75	Formateur AFGSU

R	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.14	Situations PLAIES	TP	2,00	Formateur AFGSU
R	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.17	Situations BRULURES	TP	2,00	Formateur AFGSU
R	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.18	Situations TRAUMATISMES OSSEUX	TP	2,00	Formateur AFGSU
R	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.19	MATERIEL de REANIMATION	CM	1,75	Formateur AFGSU
R	Les soins relevant de l'urgence (approche	Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :	5.24	Situations ACCOUCHEMENTS	TP	2,00	Formateur AFGSU
R	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	Aide à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, stylo auto-injecteur, voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent)	5.28	AIDE à l'ADMINISTRATION de MEDICAMENTS	CM	1,75	Formateur IFA
S	FGSU niveau 2		5.30	EVALUATION FORMATIVE MCE/DSA	TP	3,50	Formateur IFA + DEA
S	FGSU niveau 2		5.31	REVISIONS en SITUATIONS	TP	3,50	Formateur AFGSU
T	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.03			1,75	Formateur IFA
T	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.04			1,75	Formateur IFA + DEA SMUR
T	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et	Situation sanitaire exceptionnelle (SSE), risques NRBC-E, plans de secours, damage control	5.08	TD SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES	TD	3,50	Formateur AFGSU
T	•BLOC 2: Situations emblématiques		B2.05			5,25	Formateur IFA
U	BLOC 2: Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)				TP	15,0	Formateur IFA + Médecin SMUR

BLOC 3 MODULE 6

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type		INTERVENANTS
					TEMPS		
sem			N°	Intitulé		7	
L	Les différentes catégories de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre		6.01	<u>VEHICULES de TRANSPORT SANITAIRES</u>	CM	2,50	R SABATIER
L	<u>Préparation et contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche</u>	Dysfonctionnements et anomalies courantes					
L	<u>théorique et</u>		6.02	<u>TP VERIFICATION TRACABILITE AMBU GIPES</u>	TP	1,00	Formateur IFA
L	<u>Préparation et contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche</u>	Contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (conformité et fonctionnement du véhicule, adéquation des équipements du véhicule à l'état de santé du patient) et périodicité					
L	<u>Préparation et contrôle du véhicule adapté</u>	Traçabilité des vérifications					
L	Opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche théorique et pratique) :	Opérations d'entretien courant du véhicule (vérification des niveaux et appoints, contrôle de la pression des pneumatiques et correction, contrôle des éclairages, contrôle des systèmes de freinage ...) dans le respect des préconisations du constructeur	6.03	<u>TP ENTRETIEN COURANT DE L'AMBULANCE</u>	TP	3,50	R SABATIER

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type	INTERVENANT	
sem			N°	Intitulé		TEMPS	
						21	
L			7.00	<u>PRESENTATION BLOC 3</u>	CM	1,00	Formateur IFA
L	<u>Choix de l'itinéraire et lecture de cartes, plans et outils informatiques</u>		7.02	<u>CARTOGRAPHIE GPS</u>	TD	2,50	R SABATIER
L	<u>Choix de l'itinéraire et</u>		7.03	<u>TP CONDUITE ou TD BLOC 1</u>	TP	6,00	DEA
L	Règles de conduite d'un véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	Les effets du transport sur l'organisme	7.04	<u>CONDUITE & ENTRETIEN de L'AMBULANCE</u>	CM	2,50	R SABATIER
L		Les règles de sécurité de la conduite d'urgence					
L		Les règles d'élaboration d'un constat d'accident	7.05	<u>REALISATION CONSTATS D'ACCIDENTS</u>	TD	2,50	R SABATIER
L				<u>TTP Et VERIFICATION TRACABILITE AMBU GIPES</u>	TL	4,00	
T	Réglementation et code de la route		7.01	<u>PREVENTION ROUTIERE et CODE DE LA ROUTE</u>	CM	3,50	T LESEIGNEUR

BLOC 4 MODULE 8

ELEMENTS REFERENTIEL		SEQUENCES		Type	INTERVENANT	
sem	N°	Intitulé	Temps :			
			35			
B		<u>Infection, désinfection et</u>	Mécanismes de l'infection			
B	8.01	<u>Infection, désinfection et prévention des risques.</u>	Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier : o Risques d'accident d'exposition au sang o Infections associées aux soins (infections et maladies nosocomiales)	CM	1,75	D CARRIERE
B	8.04	<u>Règles, bonnes pratiques et recommandations :</u>	Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) concernant l'hygiène et la santé environnementale en lien avec l'activité d'ambulancier	CM	1,75	Formateur IFA
B	8.06	<u>Règles, bonnes pratiques et recommandations</u>	Règles concernant l'isolement des patients	CM	1,75	Formateur IFA
D	8.03	<u>Infection, désinfection et prévention des risques.</u>	Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier : o Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement o Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection o Commissions de vigilance et vigilances associées (identitovigilance, matériovigilance) o Formalités de déclaration d'accident o Rôle du comité social et économique (CSE)	CM	1,75	D CARRIERE
M	8.02	<u>Infection, désinfection et prévention des risques</u>	Techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation.	CM	2,50	Formateur IFA
M	8.05		Circuits des déchets en préhospitalier et à l'hôpital : o Les différents types de déchets et de contenants et leur élimination o Les obligations légales et réglementaires des entreprises	TD	1,75	Formateur IFA
M		<u>Règles, bonnes pratiques et recommandations :</u>	Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits			
M			Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits			
M			Règles concernant le stockage des produits			
M			Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels			
M	8.07		Règles de traçabilité	TD	2,50	Formateur IFA
M			Nettoyage et désinfection des matériels et du véhicule			
M			Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des matériels et installations			
M			Isolément des patients : règles, précautions et procédures à respecter			
M	8.08	Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations :	Elimination des déchets conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais.	TP	2,50	Formateur IFA
M	8.09		Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection du matériel destiné à effectuer des actes aseptiques.	TP	2,50	Formateur IFA
M	8.10		Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels	TP	2,50	Formateur IFA
M			Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des matériels et installations			

M	BLOC 4 : Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée			TP	7,00	Formateur IFA + CHEF ETS	
M			8.00	PRESENTATION BLOC 4	CM	1,00	Formateur IFA
M				TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL	TL	4,00	
M			8.11	TD REALISATION FICHES TRACABILITE et PROTOCOLE ENTRETIEN	TD	1,75	Formateur IFA

BLOC 5 MODULE 9

ELEMENTS REFERENTIEL		SEQUENCES	Type	Intervenant
sem	N°	Intitulé	Temps	
			35	
N		<u>Techniques de communication écrite et orale</u> Information et continuité des soins	9.01	<u>EXPERIMENTATIONS TRANSMISSIONS</u> TD 2,50 Formateur IFA
N		<u>Techniques de communication écrite et orale</u> Information et continuité des soins	9.02	<u>TRANSMISSIONS ORALES et ECRITES</u> CM 2,00 Formateur IFA
N		<u>Traitement des informations</u> Saisie des informations à l'aide d'outils numériques	9.05	<u>UTILISATION des OUTILS NUMERIQUES</u> TD 2,00 F Foray
N		<u>Transmission d'informations et de données :</u> transmission Transmission de données à l'aide d'outils numériques (outils de télétransmission)		
N		<u>d'informations et de données :</u> transmission Saisie numérique de bilan et/ou de surveillance		
N		<u>Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale</u>	9.07	<u>Visite CTAU 84</u> TP 3,00 S Jullien
N		<u>Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale</u>	9.08	<u>ALERTE / BILAN (jeux de rôles)</u> TD 2,50 I Guérout
N				<u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL</u> TL 3,00
N		<u>Transmission d'informations et de données :</u> Transmission de bilan de surveillance lors de transports sanitaires	9.09	<u>TD TRANSMISSIONS LORS D'UN TRANSPORT SANITAIRE</u> TD 3,50 Formateur IFA
N		<u>Transmission d'informations et de données :</u> Rédaction de rapport d'intervention, feuille de surveillance, fiche décharge		
N		<u>Transmission de savoir-faire</u> Transmission d'informations	9.11	<u>ENCADREMENT DU STAGIAIRE : EXPERIMENTATIONS</u> TD 3,50 Formateur IFA
O		<u>Traitement des informations</u> Dossier de transport et pièces obligatoires pour la facturation et la prise en charge du transport du patient	9.04	<u>Le DOSSIER de TRANSPORT , la FACTURATION</u> CM 2,00 A Francois
O		<u>Transmission d'informations et de données :</u> Recueil des éléments nécessaires pour élaborer le dossier de transport sanitaire		
Q		<u>Traitement des informations</u> Information et continuité des soins	9.03	<u>Le DOSSIER PATIENT, Les DOCUMENTS en ETS</u> CM 1,75 A François
Q		<u>Traitement des informations</u> Dossier patient : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés		
Q		<u>Transmission d'informations et de données :</u> Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données		
Q		<u>Transmission de savoir-faire</u> Transmission d'informations	9.10	<u>ENCADREMENT et TUTORAT</u> CM 1,75 Formateur IFA
R		<u>Transmission d'informations et de données :</u> Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale	9.06	<u>TRANSMISSIONS ORALES : ALERTE et FIN de MISSION</u> TP 2,00 Formateur IFA + C Di Giusto
S		<u>Transmission de savoir-faire</u> Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission	9.12	<u>ENCADREMENT du STAGIAIRE: MISE EN SITUATION</u> TP 3,50 Formateur IFA
S		<u>Transmission de savoir-faire</u> Evaluation des acquis		
S		<u>BLOC 5 : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</u>		<u>EVALUATION BLOC 5</u> E 2,30 Formateur IFA

BLOC 5 MODULE 10

ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES		Type	Intervenant	
sem	N°	Intitulé	Temps				
			70				
N	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle	10.06	<u>TRAVAIL de GROUPE RENCONTRE AVEC DES ACTEURS DE LA SANTE (PMO, Psychiatrie, Dialyse, SIAD...)</u>	TD	2,50	Formateur IFA + Intervenants extérieurs
N	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants					
N	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	<u>Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets</u>	10.07	<u>TRAVAIL DE GROUPE : PREPARATION EXPOSE ACTEURS DE LA SANTE</u>	TD	3,50	Formateur IFA
N		Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité	10.11	<u>PARTICIPATION A LA DEMARCHE ETHIQUE</u>	CM	2,50	Intervenant Extérieur
N			10.0	<u>PRESENTATION BLOC 5</u>	CM	1,00	Formateur IFA
O	<u>Organisation du système de santé</u>	<u>L'organisation du système de santé : les établissements de soins, les services d'urgence, les alternatives à l'hospitalisation</u>	10.01	<u>La CPAM</u>	CM	2,00	Me Pons
O	<u>Organisation du système de santé</u>	L'organisation du transport sanitaire et la place de l'ambulancier	10.04	<u>L'ENTREPRISE DE TRANSPORT SANITAIRE (A)</u>	CM	3,50	P Aubéry
O	<u>Organisation du système de santé</u>	L'organisation des entreprises de transport sanitaire et des services hospitaliers en charge des transports sanitaires					
O				<u>REVISIONS BLOC 4 POUR RATTRAPAGES (faute de tps bloc 4)</u>		3,50	Formateur IFA
P	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté	10.05	<u>L'ENTREPRISE DE TRANSPORT SANITAIRE(B)</u>	CM	3,50	P Aubéry
P	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	Outils de planification des transports					
P	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	Organisation de l'activité au sein d'une équipe pluri professionnelle					
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>	Démarche de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle	10.09	<u>La DEMARCHE QUALITE</u>	CM	3,50	G Rey
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>	Les indicateurs qualité : signification, utilisation					
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>	Méthodes et outils d'analyses critiques sur les pratiques					
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>	Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation					
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>	Les risques sanitaires					
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>	Notions de certification et accréditation	10.10	<u>La CERTIFICATION des ETS</u>	CM	1,75	S Borjela
Q	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>		10.13	<u>Situations Bloc 5: réalisation film</u>	TD	3,5	Formateur IFA
R	<u>Organisation du système de santé</u>	<u>L'organisation du système de santé : les établissements de soins, les services d'urgence, les alternatives à l'hospitalisation</u>	10.02	<u>L'ORGANISATION du SYSTÈME de SANTE en FRANCE</u>	CM	3,50	Formateur IFA
R	<u>Organisation du système de santé</u>	Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences					
R	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	Définition de l'équipe de soins et des différentes responsabilités de chaque acteur					

R	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>		10.14	<u>Situations Bloc 5: analyse</u>	TD	2,00	G Rey + formateur IFA
S	<u>Organisation du système de santé</u>	La chaîne des secours au quotidien et en cas d'urgence. Les plans de secours					
S	<u>Organisation du système de santé</u>	L'organisation de l'aide médicale d'urgence/Rôle et missions des SAMU et SMUR	10.03	<u>CHAINES DE SECOURS, AIDE MEDICALE URGENTE, PLANS DE SECOURS</u>	CM	1,75	C Di Giusto
S	<u>Travail en équipe pluri professionnelle</u>	<u>Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets</u>	10.08	<u>TRAVAIL de GROUPE : RESTITUTION EXPOSE ACTEURS DE LA SANTE (ambulanciers PSY, IDE PMO, DIALYSE, soins à Domicile...)</u>	CM	1,75	Formateur IFA
S	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>		10.15	<u>Situations Bloc 5: Préparation 1</u>	TD	3,50	Formateur IFA
S	<u>Démarche qualité et gestion des risques :</u>		10.16	<u>Situations Bloc 5: Préparation 2</u>	TD	3,50	Formateur IFA
S	<u>BLOC 5 : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</u>			<u>EVALUATION BLOC 5</u>	E	4,70	Formateur IFA
T		Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, .../ Actualisation de ses connaissances	10.12	<u>TABLE RONDE : VERS LA PROFESSIONNALISATION</u>	CM	3,50	Formateur IFA + Intervenants extérieurs
FIN			10.20	<u>Bilan fin de formation</u>	CM	3,50	Formateur IFA